

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

88337  Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2530 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : CHEKHAOUI AHMED

Date de naissance : 30.06.52

Adresse : HABIDIELLE

Tél. : 0627586158 Total des frais engagés : 1570.70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Jamel Eddine BENHIMA

Diabetologie - Diététique  
Médecine Générale  
266 Rue Sidi El Khadir Dera Nejma  
Hay Hassani - Casablanca

06 44 75 10 91

Date de consultation : 06.10.2021

Nom et prénom du malade : CHIKHAOUI AHMED Age : 69A

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : DIABETE MIA MONONEUROPATHIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

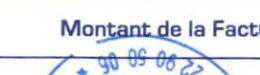
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 06.10.2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nom et Prénom du Médecin	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
26/08/2021	Dr. Jamal Eddine BENHIMA Dermatologue Diététicien 266 Rue Sidi El Kradid Dera Nejma Hay Hassan - Casablanca		180,00	Dr. Jamal Eddine BENHIMA Dermatologue Diététicien Médecin généraliste 266 Rue Sidi El Kradid Dera Nejma Hay Hassan - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	6/10/21	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Jamal Eddine BENHIMA

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de Montpellier  
en Diabétologie

Diététique Médicale

Thérapeutiques Hormonales

الدكتور جمال الدين بنهيمة  
الطب العام  
خريج كلية مونبليي  
في داء السكري

التغذية والحمية

العلاج الهرموني

82d18

Casablanca, le : ٦/٦/١٤ الدار البيضاء،

العنوان

رزيمز ريزيسناريز ترس بارمس  
رزيمز ريز  
رزيمز كوت  
رزيمز موليز  
رزيمز دينفامينز

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Barcode: 6 118001 090280

aspirine 100 mg/30cps  
é acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Barcode: 6 118001 090280

21,00  
x 9

27,70  
x 3

128,00  
x 3

MOLAN 100

128,00

3ml

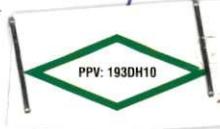
128,00

=)

97,70  
x 2

AMZP-5

o - > AS



193,10  
x 2

WNDFW 94

o - o - 1



19,60  
x 2

D war fort

frankophil C)

98,70

3 min

39,80

M. 03

INCANAT

o - o - 2

DOMINANT less (w)

1-1-116h

in de la car

39,80 DH  
Lot: X0981  
Per: 10-4-2024

PPV: 14DH100  
PER: 08/24  
LOT: K2264



97,70



Dr Jamal Eddine B  
Dermatologie - Di

Melectine Gel  
266 Rue Sidi El Khadir Dera  
Hay Hassani - Casablanca

PPV: 21DH00  
PER: 07/24  
LOT: K1937

PPV: 21DH00  
PER: 07/24  
LOT: K1935

PPV: 21DH00  
PER: 07/24  
LOT: K1937

PPV: 49,60 DH  
LOT: 21D27  
EXP: 04/2024

PPV: 49,60 DH  
LOT: 21D27  
EXP: 04/2024

PPV: 21DH00  
PER: 07/24  
LOT: K1937

PPV: 21DH00  
PER: 07/24  
LOT: K1937